

## Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

### Leçon 18.4.2 – La doctrine de la Loi et de l’Évangile

#### Les différents types de loi : Civile

Puisque la nation d’Israël était une théocratie, c'est-à-dire une nation dont le Seigneur Dieu lui-même était le dirigeant et le législateur, et puisque la nation comptait à la fois des croyants et des incroyants parmi ses citoyens, et que les croyants avaient toujours une chair pécheresse, il était nécessaire que Dieu promulgue et applique des lois civiles pour réprimer les péchés extérieurs du peuple et pour établir une punition appropriée pour les différentes offenses. Bon nombre des lois que l’on trouve dans les livres de Moïse ne sont pas des lois morales destinées à tous les peuples, ni des lois cérémonielles liées au culte, mais des lois civiles telles que tout gouvernement doit en avoir pour contrôler ses citoyens.

Les chapitres 21 à 23 de l’Exode, par exemple, énumèrent de nombreuses lois civiles de ce type — lois concernant les esclaves ou les serviteurs, lois concernant le mariage et les fiançailles, lois concernant le meurtre (intentionnel ou non), lois concernant l’enlèvement, lois concernant le comportement des animaux, lois concernant le dédommagement en cas de vol, etc. Ces lois n’étaient destinées qu’aux Israélites et n’ont aucune force contraignante pour nous, bien qu’elles puissent nous donner de bons exemples sur la manière de gérer au mieux des situations similaires dans notre pays. Ces lois civiles peuvent être résumées dans l’axiome suivant : « **Œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied** » (Deutéronome 19:21). En d’autres termes, la peine doit être adaptée au crime.

Jésus lui-même a fait la distinction entre la loi morale et la loi civile lorsque des pharisiens sont venus lui poser une question concernant le divorce. Ils lui ont demandé : « **Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour un motif quelconque ?** » (Matthieu 19:3). Dans sa réponse, Jésus s'est référé à la création originelle de Dieu, telle qu'elle est décrite dans les chapitres 1 et 2 de la Genèse, et a conclu : « **Que l’homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint** » (Matthieu 19:6). Les Pharisiens s'y opposent en disant que Moïse autorise le divorce. Ils se référaient à Deutéronome 24:1-4, où nous lisons : « **Lorsqu'un homme aura pris et épousé une femme qui viendrait à ne pas trouver grâce à ses yeux, parce qu'il a découvert en elle quelque chose de honteux, il écrira pour elle une lettre de divorce, et, après la lui avoir remise en main, il la renverra de sa maison** ». Jésus a répondu : « **C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; au commencement, il n'en était pas ainsi** » (Matthieu 19:8).

Cela explique pourquoi les lois civiles ne sont pas toujours en parfait accord avec les lois morales. En raison du caractère pécheur de l’humanité, il est parfois nécessaire qu'un gouvernement autorise certaines choses, comme le divorce, pour prévenir un crime plus grave, tel qu'un abus sexuel ou même un meurtre. Si tous les êtres humains étaient parfaits comme au début, il n'y aurait aucune raison de divorcer. La volonté de Dieu est que chaque mariage soit une union à vie entre un homme et une femme, comme il l'a établi au début.

À l’ère du Nouveau Testament, nous ne vivons plus sous une forme théocratique de gouvernement civil. Les lois que Dieu a données à Israël (et à Israël seulement) ne s'appliquent pas à nous aujourd’hui. En tant que chrétiens, nous sommes soumis aux lois du gouvernement civil que Dieu a placé sur nous. L’apôtre Pierre a écrit : « **Soyez soumis, à cause du Seigneur, à toute autorité établie parmi les hommes, soit au roi comme souverain, soit aux gouverneurs comme envoyés par lui pour punir les malfaiteurs et pour approuver les gens de bien. Car c'est la volonté de Dieu qu'en pratiquant le bien**

**vous réduisiez au silence les hommes ignorants et insensés** » (1 Pierre 2:13-15). Ce n'est pas à nous de déterminer les lois auxquelles nous obéirons et celles auxquelles nous désobéirons parce qu'elles nous semblent stupides ou inutiles. Puisque Dieu donne aux gouvernements leur autorité et que Dieu nous ordonne de nous y soumettre, la désobéissance aux lois du pays est une désobéissance à Dieu, à moins que ces gouvernements ne nous ordonnent de faire ce que Dieu interdit ou ne nous interdisent de faire ce que Dieu ordonne. Dans ce cas, nous devons dire avec Pierre : « **Jugez s'il est juste, devant Dieu, de vous obéir plutôt qu'à Dieu** » (Actes 4:19). « **Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes** » (Actes 5:29).

L'apôtre Paul était en parfait accord avec Pierre, écrivant aux Romains : « **Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. ... Le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, crains ; car ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, étant serviteur de Dieu pour exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal** » (Romains 13:1-4).

L'autorité qui a actuellement l'autorité est l'autorité à laquelle nous devons obéir. Si nous vivons au Togo, nous devons obéir aux autorités togolaises. Si nous vivons au Nigeria, nous devons obéir aux autorités nigérianes. En cas de guerre civile dans un pays, nous devons déterminer quelle autorité détient l'autorité réelle à l'endroit où nous vivons et obéir à cette autorité. Cela peut parfois être difficile à déterminer. En tout état de cause, nous devons placer la loi morale de Dieu au-dessus de toute loi civile humaine et obéir à Dieu plutôt qu'à toute autorité humaine lorsqu'il y a un conflit entre ce que Dieu ordonne et ce que le gouvernement civil ordonne.

### **Questions**

---

1. Pourquoi Dieu a-t-il dû établir des lois civiles pour la nation d'Israël ?
2. Citez plusieurs exemples de ces lois civiles que Dieu a établies pour Israël.
3. Pourquoi Moïse a-t-il autorisé le divorce, selon les paroles de Jésus ?
4. À combien de lois gouvernementales devons-nous obéir ?
5. Quand devons-nous désobéir aux lois du pays ?
6. Que signifie l'affirmation de Paul selon laquelle le gouvernement porte l'épée ?
7. Quelle est la volonté de Dieu en temps de guerre civile ?
8. Pourquoi Pierre et les autres apôtres ont-ils désobéi aux autorités à Actes ?